



Initiative dans la
région de Port Hope

nouvelles

PROJET DE PORTHOPE

ÉTÉ 2022

Un permis pour nettoyer les déchets historiques

Les LNC ont demandé le renouvellement du permis de déchets de substances nucléaires afin de poursuivre les activités de l'IRPH à Port Hope.

Page 3



Page 6

Le nettoyage de votre propriété

Page 7



Consultation des Autochtones

- **L'IRPH en action**
- **Redonner à la collectivité**
- **Fin du projet de Port Granby**



Également dans ce numéro...



Canadian Nuclear Laboratories | Laboratoires Nucléaires Canadiens



Secteur de la promenade Highland

L'assainissement du site de consolidation de la rue Pine Nord a permis de retirer environ 78 000 mètres cubes de déchets historiques de faible activité. Les travaux d'assainissement et de restauration se sont terminés en 2022.



Le ravin de la rue Strachan

Les travaux de restauration du ravin de la rue Strachan se poursuivent et comprennent le retrait des palplanches, le nivellement du terrain et la pose de gazon.



Les viaducs

Les travaux se poursuivent pour retirer environ 21 000 mètres cubes de déchets historiques de la zone des viaducs et du monticule adjacent à la rue John.

Prochains travaux de l'IRPH

Les travaux commenceront plus tard cette année pour nettoyer les sites suivants.

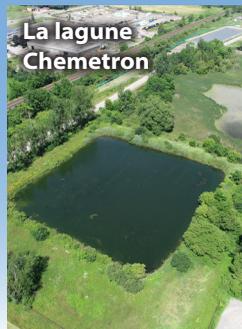
Le secteur des aqueducs ouest



La décharge de la promenade Highland



La lagune Chemetron



Le parc du centre récréatif Lions



Le port de Port Hope

Le dragage hydraulique est en cours pour retirer les sédiments reposant dans le fond du port et du canal d'approche.



IRPH – Permis de nettoyage de déchets historiques

Étant donné que le permis réglementaire du projet de Port Hope expire le 31 décembre 2022, les Laboratoires nucléaires canadiens (LNC) ont demandé à la Commission canadienne de sûreté nucléaire (CCSN) de renouveler leur permis pour une période de 10 ans.

Le renouvellement du permis pour le projet de Port Hope permettra aux LNC de continuer à retirer les déchets historiques et à les stocker en lieu sûr, où ils seront confinés à long terme.



Audience de permis de la CCSN 2012

Dans cette même demande, les LNC proposent de regrouper sous un seul permis les permis des projets de Port Hope, de Port Granby, du site de stockage temporaire du prolongement de la rue Pine (Port Hope) et de l'installation de gestion des déchets radioactifs de Port Hope. Le regroupement de plusieurs permis en un seul permettra d'alléger le fardeau administratif que représente la gestion de permis distincts.

La CCSN et les LNC enverront chacun au registraire de la Commission un document à l'intention des commissaires. Ces documents seront affichés sur le site Web de la CCSN après le 15 août 2022.

Tout le monde peut intervenir lors de l'audience de la CCSN, soit par écrit, soit en soumettant une intervention écrite puis en la présentant verbalement pendant l'audience. La

CCSN encourage les membres de la collectivité à participer à l'audience et à parler de leur expérience de l'IRPH.

Les demandes d'intervention doivent être soumises sur le site Web de la CCSN au plus tard le 14 octobre 2022.

L'audience aura lieu à Port Hope le 22 novembre 2022. Les commissaires entendront les présentations du personnel de la CCSN et des LNC ainsi que celles des intervenants oraux. Tout le monde est invité à y assister ou à regarder l'audience en ligne.

La CCSN devrait prendre une décision au début de 2023. Pour plus de renseignements, visitez PHAI.ca ou communiquez avec nous à info@phai.ca.





Prochaines audiences liées à l'IRPH

Deux demandes distinctes à la CCSN



Les LNC ont soumis à la CCSN deux demandes importantes mais distinctes liées à l'IRPH. Il est important de noter que l'audience de la CCSN relative au permis qui aura lieu en novembre portera sur l'exploitation globale de l'IRPH et non sur les critères de nettoyage de l'IRPH.

Permis de déchets de substances nucléaires du projet de Port Hope

Le permis de déchets de substances nucléaires du projet de Port Hope, qui expirera le 31 décembre 2022, permet aux LNC de procéder au nettoyage des déchets.

Les LNC demandent le renouvellement de ce permis pour une période de 10 ans. L'audience de la CCSN aura lieu à Port Hope le 22 novembre 2022.

Calendrier des audiences de la CCSN

LE 15 AOÛT

SOUSSION DES LNC

et recommandations du personnel de la CCSN publié sur le site Web de la CCSN

LE 14 OCTOBRE

DEMANDE D'INTERVENTION

Date limite pour la présentation des demandes d'intervention de la CCSN

LE 22 NOVEMBRE

AUDIENDE DE LA CCSN

Les commissaires entendent les présentations du personnel de la CCSN, des LNC et des intervenants

12 SEMAINES APRÈS

COMPTE RENDU DE DÉCISION

Publié sur le site Web de la CCSN

Participer à l'audience de renouvellement de permis de la CCSN



SE RENSEIGNER

sur la demande des LNC
En cours



DEMANDER

de participer à une audience publique de la CNSC d'ici le 14 octobre



SOUMETTRE

à la CCSN les documents relatifs à une intervention
22 octobre



PRÉSENTER

une intervention lors de l'audience
22 novembre



REGARDER

en personne ou en ligne sur le site Web de la CCSN
22 novembre

- PHAI.ca – liens vers l'information de la CCSN
- Documents de la CCSN et des commissaires de la CCSN affichés le 14 août

- Soumettre la demande par écrit à la CCSN
- Intervention écrite, orale et écrite

- Tous les documents relatifs à une intervention soumis à la CCSN
- Toutes les interventions sont publiées sur le site Web de la CCSN

- Les interventions écrites sont acceptées par la CCSN
- Les commissaires entendent les présentations orales

- Audience publique à Port Hope (lieu à déterminer)
- Lien affiché sur le site Web de l'IRPH (PHAI.ca), dans les médias sociaux et le site Web de la CCSN
- Disponible en ligne pendant trois mois après l'audience

Demande de modification des critères de nettoyage de l'IRPH

Dans le cadre d'une demande distincte présentée à la CCSN, les LNC ont proposé de modifier les critères de nettoyage de l'IRPH pour que le seuil de nettoyage de l'arsenic passe de 18 parties par million (ppm) à 100 ppm. Dans le cadre du dialogue continu avec les organismes de réglementation, les LNC ont mis à jour leur demande. Ainsi, ils ont supprimé la référence à l'uranium (qui restera à 23 ppm) et suggéré de modifier le niveau d'arsenic pour le faire passer à 56 ppm (au lieu de 100 ppm, comme on le demandait à l'origine).

Cette modification s'appuie sur la ligne directrice sur les risques, calculée grâce au modèle d'évaluation des risques pour la santé humaine et l'environnement de

Santé Canada. La révision de la demande permet aux organismes de réglementation de se pencher seulement sur la proposition concernant la concentration d'arsenic, ce qui est le paramètre ayant le plus d'incidence sur l'étendue des travaux de nettoyage, car il est le plus mobile.

Les LNC estiment qu'en révisant la valeur de la concentration d'arsenic pour la fixer à 56 ppm, la durée des travaux de nettoyage pourra être réduite sur les propriétés de Port Hope. De plus, un certain nombre de propriétés pourraient être exemptées de nettoyage. Ces modifications ne poseraient aucun risque pour la santé humaine ni pour l'environnement.

Participer au processus de modification des critères de nettoyage de l'IRPH

Dès que la CCSN fera connaître la date de l'audience relative à la modification des critères de nettoyage de l'IRPH, nous vous en informerons.

N'hésitez pas à nous envoyer des questions ou des commentaires au sujet de la demande de modification des critères de nettoyage de l'IRPH.

Envoyez vos commentaires à PHAI.ca ou communiquez avec notre bureau.

Rendez-vous à la Foire de l'automne de Port Hope !

Nous serons heureux de vous revoir à la foire d'automne de Port Hope, du 16 au 18 septembre 2022.

Le stand de la CCSN sera situé dans le bâtiment de la foire d'automne, et le personnel sera disponible pour fournir des renseignements et répondre aux questions.

Passez nous voir pour en savoir plus sur les activités en cours et à venir, notamment l'audience de la CCSN concernant la demande de permis et la demande de modification des critères de nettoyage.

Le nettoyage de votre propriété

Les propriétaires de Port Hope attendant que leur propriété soit assainie dans le cadre de l'IRPH ont été mis au courant d'une nouvelle approche permettant d'indiquer plus clairement le moment auquel un bien immobilier sera nettoyé. Si nous n'avons pas communiqué avec vous et que vous pensez qu'on aurait dû le faire, veuillez nous écrire (info@phai.ca) ou nous téléphoner (905.885.0291).

Nouvelle approche

Si votre propriété est située à Port Hope, qu'elle doit être assainie et que les travaux sont prévus au printemps ou à l'été prochain, vous recevrez un appel dès le mois de décembre. Si vous n'avez pas de nouvelles des LNC en décembre, vous pouvez faire des plans en sachant que le nettoyage de votre propriété n'aura pas lieu au cours de la prochaine saison de construction.



Nettoyage des propriétés – calendrier

En raison de récents changements apportés à la stratégie contractuelle des LNC et des modifications proposées aux critères de nettoyage de l'IRPH, les LNC programment différemment les travaux d'assainissement qui seront réalisés sur les propriétés de Port Hope.

En vertu d'un nouveau contrat-cadre de construction, un entrepreneur donné sera assigné à un secteur de Port Hope et y effectuera tous les travaux de l'IRPH. On espère réduire les retards en n'affectant pas un entrepreneur distinct à chaque étendue de travail.

Les LNC ont demandé à la CCSN de réviser les critères de nettoyage de l'IRPH afin de répondre aux préoccupations des propriétaires fonciers et de la collectivité concernant l'étendue des travaux de nettoyage sur les propriétés et l'impact involontaire sur l'environnement bâti et naturel.

S'il est approuvé, ce changement devrait réduire l'ampleur des travaux qu'il faut faire sur les propriétés. En attendant qu'une décision soit prise, les LNC poursuivent les travaux qui ne seraient de toute façon pas touchés par une modification des critères.

Nul besoin d'attendre!

Vous prévoyez des travaux d'aménagement paysager ou de rénovation sur votre propriété? Le programme de surveillance de la construction des LNC veillera à ce que tout sol contenant des déchets historiques soit retiré de votre zone de travail.

Même si votre propriété doit obligatoirement être assainie, vous pouvez la mettre en vente. Communiquez avec les LNC pour obtenir une lettre sur l'état radiologique, qui résume l'information radiologique relative à votre propriété.

Cette lettre fait partie du dossier immobilier destiné aux acheteurs potentiels. Elle vous sera remise gratuitement dans un délai de six jours ouvrables.



Les LNC s'engagent à renforcer les relations avec les Autochtones

Les projets de l'IRPH sont situés sur les terres visées par le traité des Premières Nations signataires des traités Williams, plus précisément le traité signé avec les Premières Nations des Mississaugas d'Alderville, de Curve Lake, de Hiawatha et de Scugog Island.

Les Premières Nations des Mississaugas sont également signataires de divers traités datant des 18e et 19e siècles qui couvraient des territoires situés dans différentes parties du centre-sud de l'Ontario. En 1923, les Premières Nations des Mississaugas et les Premières Nations Chippewa de Rama, Beausoleil et Georgina Island ont signé les traités Williams et, plus de 90 ans plus tard, en juin 2018, elles se sont unies pour veiller à ce que leurs droits sur ces terres et la relation qu'elles entretiennent avec celles-ci soient respectés grâce à un accord renouvelé avec le Canada et la province de l'Ontario.

La zone abrite également des peuples autochtones des quatre coins de la région et du Canada. Les LNC sont reconnaissants envers ces terres et ces cours d'eau d'importance traditionnelle et culturelle.

La mobilisation des Autochtones est un élément essentiel de l'IRPH et de tous les projets des LNC. Les LNC et Énergie atomique du Canada limitée, la société d'État chargée de surveiller les LNC au nom du gouvernement fédéral, se sont engagées à communiquer de façon ouverte et transparente avec les détenteurs de droits et d'intérêts autochtones et désirent faire progresser la réconciliation par des actions porteuses.

Les LNC reconnaissent que l'intégration du savoir autochtone dans le cycle de vie des projets – en particulier dans les domaines de la protection de l'environnement et de la durabilité – peut compléter et améliorer leurs opérations et leurs activités. Les LNC ont récemment recruté un directeur des relations avec les Autochtones pour orchestrer leur stratégie interne visant à établir des relations avec les peuples autochtones. De plus, l'équipe de l'IRPH compte maintenant un membre qui se consacre à la mobilisation des Autochtones.

Lorsque l'IRPH est passée en phase de mise en œuvre, en 2012, la Première Nation des Mississaugas visée par les

Traités Williams a demandé d'être régulièrement tenue au courant de l'évolution des projets. Le personnel des LNC a rencontré, au moins une fois par an, des représentants de la Première Nation de Hiawatha, de la Première Nation de Curve Lake, de la Première Nation des Mississaugas de Scugog Island et de la Première Nation d'Alderville pour faire le point sur le projet et engager des discussions sur des sujets tels que la protection de l'environnement, les débouchés économiques et la protection des ressources patrimoniales.

Au cours des dernières années, les LNC ont fait des mises à jour auprès des représentants de la Nation Anishinabek et de la Nation Métis de l'Ontario. En raison de leur proximité avec les sites de l'IRPH, les Mohawks de la baie de Quinte et les conseils métis locaux ont reçu des informations sur le projet et des invitations à des événements spéciaux.

En 2021, à la demande de la Première Nation de Curve Lake, l'équipe des LNC chargée des consultations avec les Autochtones a organisé des réunions mensuelles avec des représentants des Premières Nations des Mississaugas ainsi que des communautés Chippewa, notamment des membres du personnel de la Première Nation de Beausoleil, de la Première Nation de Georgina Island et de la Première nation de Rama. Les sujets de discussion sont déterminés d'un commun accord. Ils portent sur les projets d'assainissement de l'environnement des LNC ou sur des questions que ces nations jugent importantes. Les précieux commentaires recueillis auprès des Autochtones permettent aux LNC



Visite des sites du projet de Port Hope avec le chef adjoint du Grand Conseil régional de la Nation Anishinabek, James Marsden (deuxième à gauche) et Melvin Hardy (au centre)

d'élaborer des documents de projet dont le langage est plus nuancé et les perspectives plus inclusives.

Pour en savoir plus sur l'histoire autochtone de la région de Port Hope, visitez le site Web de l'IRPH (PHAI.ca).

Redonner à ceux qui en ont besoin

Le personnel des LNC désire ardemment aider les collectivités dans lesquelles il vit et travaille. Nous sommes heureux d'avoir versé un don de 9 000 \$ à la Northumberland Humane Society. L'argent a été recueilli grâce au soutien enthousiaste des employés des LNC qui ont choisi cet organisme dans le cadre d'une initiative de financement participatif parrainée par l'Alliance nationale de l'énergie canadienne (ANEC), la société mère des LNC.

Cette année, les LNC sont fiers d'être le principal commanditaire de l'événement intitulé « La nuit la plus froide de l'année », orchestré par la Green Wood Coalition. Les LNC ont fait un don de 5 000 \$ pour aider les personnes qui ont faim, qui sont sans abri et qui souffrent dans le comté de Northumberland. Le jour de l'événement, les membres de l'équipe des LNC ont marché aux côtés de leur famille et de leurs amis, ce qui a permis d'amasser 1 350 \$ de plus.

Deux dons distincts ont été faits à la banque alimentaire Northumberland Fare Share pour favoriser la sécurité alimentaire des plus démunis de la collectivité. Le Club social des LNC de Port Hope a contribué à recueillir 675 \$ en dons monétaires, ainsi que de nombreuses boîtes d'aliments non périssables. Quelques mois plus tard, plus de 1 100 \$ ont été recueillis grâce aux contributions des employés des LNC.

En faisant des gestes concrets pour améliorer le bien-être au sein de notre collectivité, nous grandissons aussi bien en tant que personnes qu'en tant qu'entreprise.



Dons à la Northumberland Humane Society



Banque alimentaire Fare Share



La nuit la plus froide de l'année



Banque alimentaire Fare Share

Fin du projet de Port Granby

L'installation de gestion à long terme des déchets du projet de Port Granby est située à environ 20 km à l'ouest de Port Hope.

Les dernières couches de terre végétale et de gazon ont été placées sur le monticule de stockage en septembre 2021, après un dernier transfert de plus de 1,3 million de tonnes de déchets excavés sur les rives du lac Ontario.

La construction du monticule de stockage a débuté en 2016 et a nécessité l'installation d'un revêtement de base composé de plusieurs couches et de systèmes de couvertures pour isoler les déchets de l'environnement en toute sécurité.

Le sol contaminé et les déchets industriels sont désormais stockés en toute sécurité et à long terme. Ils feront l'objet d'une surveillance attentive pendant de nombreuses années.



Des dignitaires plantent un arbre pour commémorer et célébrer la fin du projet de Port Granby.



Bureau de gestion du
Programme des déchets historiques

Tél: 905.885.0291 • Fax: 905.885.9344
PHAI.ca • info@phai.ca

